

Une jeunesse dans les dettes

SOCIÉTÉ ▶ Lancé en février dernier, le service de désendettement de Caritas a déjà reçu 200 demandes. Son directeur répond à nos questions.

PASCAL CLAIVAZ

Caritas Valais est l'organe valaisain des Services romands de désendettement. Mandaté par le canton en février dernier («Le Nouvelliste» du 2 février 2005), il a déjà répondu à 200 demandes et la tendance est très fortement à la hausse. Son directeur Alexandre Antonin nous explique pourquoi.

Depuis février dernier, Caritas Valais a lancé son service de désendettement. Quels sont les résultats?

Plus de 200 personnes se sont annoncées dans le Valais francophone comme germanophone. Parmi elles, une grande proportion de jeunes. Et en ce moment, la demande reste très forte.

A combien se montent les dettes de ces personnes?

La moyenne est de 40 000 francs par cas. Les plus jeunes se retrouvent en dessous de cette moyenne, les plus âgés en dessus.

Pourquoi ce surendettement?

Souvent, les priorités sont faussées. Les jeunes, par exemple, pensent à payer leurs factures de téléphones portables, leurs leasings de voitures ou autres. Les impôts, les assurances, voire le loyer viennent après, si on les paie. Avec eux, nous remettons les priorités à leur place: d'abord les assurances, le loyer et les impôts, ensuite les loisirs et les dépenses de luxe.

Et il suffit de les remettre dans le bon ordre?

Souvent l'établissement d'un budget détaillé et rigoureux suffit à leur ouvrir les yeux.

La plupart du temps, ces personnes ne se rendent même pas compte de ce qu'elles dépensent.

Malgré tout, beaucoup se sont surendettés. Dépendance à l'acte d'achat?

La dépendance ne concerne qu'un petit pourcentage. Il y a plutôt une certaine inconscience. En plus de la surconsommation, il y a parfois un facteur poisse: un divorce avec des coûts de logement supplémentaires, de pension alimentaire. Parfois, on donne imprudemment sa caution financière. Pour s'en sortir, on emprunte partout. La spirale infernale s'engage. Les fêtes de famille, par exemple, se passent mal et l'individu est mis à l'écart.

Comment faites-vous pour les dégager de ces situations?

Il faut d'abord que l'individu s'engage à un effort. De ce fait, beaucoup s'annoncent, mais ne reviennent pas. Une fois obtenu cet engagement, nous demandons les documents, les déclarations fiscales, les derniers salaires, les loyers, les pensions alimentaires, etc. S'il existe une dépendance aux jeux, il faut nous l'avouer.

Et après?

Notre technique, c'est le remboursement de la dette en trente-six mois, maximum. Au-delà, l'effort n'est plus supportable. Avec l'établissement d'un budget rigoureux, nous essayons de dégager ce qui peut rester pour le remboursement des créanciers. La plupart du temps, il s'agit des impôts, des factures de téléphone, des leasings ou de petits crédits. Puis, nous cherchons un accord avec les créanciers. Il y a également un fonds de 300 000 francs mis à disposition par la Loterie romande. Mais à ce jour, il n'a pas encore été utilisé.

Et si un arrangement n'est pas possible?

Il faut alors recourir à l'acte de défaut de bien. Nous essayons de l'éviter au maximum, mais si c'est inévitable nous procurons également un accompagnement pour apprendre à vivre avec ses dettes.

Informations: www.caritasvalaiswallis.ch



Alexandre Antonin, directeur de Caritas Valais: «En ce moment, la demande reste très forte». LE NOUVELLISTE

MOYENNE SUISSE: 50 000 FRANCS

Lancée en novembre 2004 à Bâle, la campagne nationale prévention Max. Money s'étend désormais à la Suisse romande et au Valais. Destinée en priorité aux 16-25 ans, elle se caractérise par son côté ludique et interactif. Le démarrage du volet romand a eu lieu à Lausanne, le 3 novembre passé.

Une étude de l'institut de recherche REMP montre que 80% des personnes endettées sont entrées dans cette spirale avant l'âge de 25 ans. 22% des personnes en-

dettées ont moins de 30 ans. Selon l'Antenne romande de l'Association faîtière des services d'assainissement des dettes en Suisse (ARSAD), le montant moyen des dettes, tous âges confondus, se situe autour des 50 000 francs.

Enfin, une étude de la Haute Ecole de travail social de Berne en collaboration avec l'Institut GFS démontre que 17% des jeunes sont des acheteurs compulsifs. Ce phénomène touche deux fois plus les jeunes femmes que les jeunes hommes. Consulter: www.maxmoney.ch

CARTEL DES VITAMINES

Roche et Lonza condamnés au Canada

Quatre groupes pharmaceutiques européens, dont les bâlois Roche et Lonza, ont accepté de payer l'équivalent de 144 millions de francs à une association de consommateurs canadiens. Ils ont été reconnus coupables d'entente illicite sur les prix des vitamines.

La justice québécoise a entériné mardi un règlement à l'amiable entre l'association Option Consommateurs d'une part, et Roche, Lonza ainsi que les groupes français Rhône-Poulenc (Sanofi-Aventis) et allemand BASF d'autre part, a annoncé mercredi Option Consommateurs dans un communiqué. L'action collective en justice avait été entamée en 1999.

Les quatre sociétés ont été reconnues coupables d'avoir «comploté pour fixer illégalement le prix des vitamines au Canada et de se partager le marché», entre 1990 et 1999, selon

le texte. Ces vitamines étaient vendues à titre de suppléments ou ajoutées à différents aliments et produits de consommation.

«Il s'agit de l'un des plus importants recours collectifs réglés au Québec au cours des vingt-cinq dernières années», a déclaré Me Jean-Pierre Fafard, procureur représentant Option Consommateurs. L'argent sera versé à diverses organisations de bienfaisance et de protection des consommateurs.

Fin 2001, la Commission européenne a condamné à une amende record de 855,22 millions d'euros huit producteurs de vitamines coupables d'entente illicite, dont 462 millions pour Roche. Aux Etats-Unis, Roche a été condamné en mai 1999 à 500 millions de dollars d'amende par les autorités anti-trust américaines. ATS

EFG INTERNATIONAL

Société britannique rachetée

EFG International a acquis le gérant de fortune britannique Chiltern Wealth Management (CWM). La banque zurichoise en mains de la famille grecque Latsis, entrée en Bourse début octobre, a en outre renoncé à son option de surallocation.

La reprise de 100% des actions de CWM s'est effectuée par le biais de EFG Private Bank à Londres, a indi-

qué hier l'établissement zurichois. La masse sous gestion de EFG Private Bank passe ainsi à 7 milliards de francs.

CWM est une entité de Chiltern Group qui s'occupe des comptes de clients fortunés, de leurs trusts et de leurs fonds de pension. Elle emploie quatre chargés de clientèle et gère près de 0,6 milliard de francs. ATS

CYCLE DE DOHA

Peu de progrès

Les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le cycle de Doha ont peu progressé, au terme de deux jours de discussions entre ministres à Londres et Genève. Toutefois, l'espoir demeure de trouver un compromis à Hong Kong.

Les principales puissances commerciales ont souhaité hier ne pas réduire les objectifs de la négociation, à un mois de la conférence de Hong Kong (13 au 18 décembre). Ils ont réaffirmé leur intention de conclure le cycle lancé à Doha en 2001 à la fin de l'année prochaine. L'UE et le G20 se sont en même temps rejeté la responsabilité du blocage des discussions.

Importantes divergences. «Nous ne voulons pas réduire nos objectifs», a déclaré à la presse le chef du Département fédéral de l'économie (DFE) Joseph Deiss. «Mais il faut être réaliste: d'importantes divergences demeurent, pas seulement sur l'agriculture, mais aussi sur l'accès au marché des produits industriels», a-t-il dit.

«Il est possible qu'un accord sur toutes les modalités des négociations ne puisse être conclu que dans les premiers mois de 2006», a estimé le conseiller fédéral.

«Sur le dossier agricole, il est difficile à ce stade d'envisager des progrès d'ici à Hong Kong», a indiqué M. Deiss. Les pays exportateurs de produits agricoles continuent de juger insuffisante l'offre de l'Union européenne (UE) sur l'accès au marché.

Pour le G10, groupe des pays importateurs nets coordonné par la Suisse, «la principale difficulté» reste la question du plafonnement des droits de douane que certains veulent lui imposer, a précisé M. Deiss. Sur ce point, le conseiller fédéral a affirmé que les autorités fédérales ont un mandat et doivent s'y tenir. ATS

EN BREF

SWISSCOM En quête d'une acquisition

Swisscom poursuit ses investigations en vue de procéder à une acquisition majeure à l'étranger. La cible s'appelle cette fois Eircom. Le géant bleu confirme discuter avec l'opérateur irlandais, sans certitude toutefois qu'une offre ne soit déposée. Le communiqué de Swisscom évoque une «possible transaction».

ROCHE Tamiflu en suffisance

Le groupe pharmaceutique bâlois Roche estime que la production de l'antiviral Tamiflu est suffisante. L'augmentation prévue d'ici à 2007 de quelque 300 millions de doses par an est largement supérieure aux demandes enregistrées jusqu'ici par l'entreprise. C'est ce qu'a affirmé le directeur William Burns hier à Bâle.

PUBLICITÉ

LIQUIDATION TOTALE!...

jusqu'à 70%

sur toute la collection
AUTOMNE 2005

Ferrero

MODE MASCULINE
Place du Midi, Sion